

**Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information et des
Bibliothèques**

Diplôme de conservateur de bibliothèques

**Rapport de stage
(5 septembre-5 Novembre 1995)**

*Réhabilitation du fonds patrimonial de la Bibliothèque Nationale du
Cambodge*



Sylvie Le Ray

Sous la direction de Madame Christiane Pasquel-Rageau
Conservateur en chef des bibliothèques mis à disposition du Ministère des
Affaires Etrangères

1995 DCB ST 13

1995



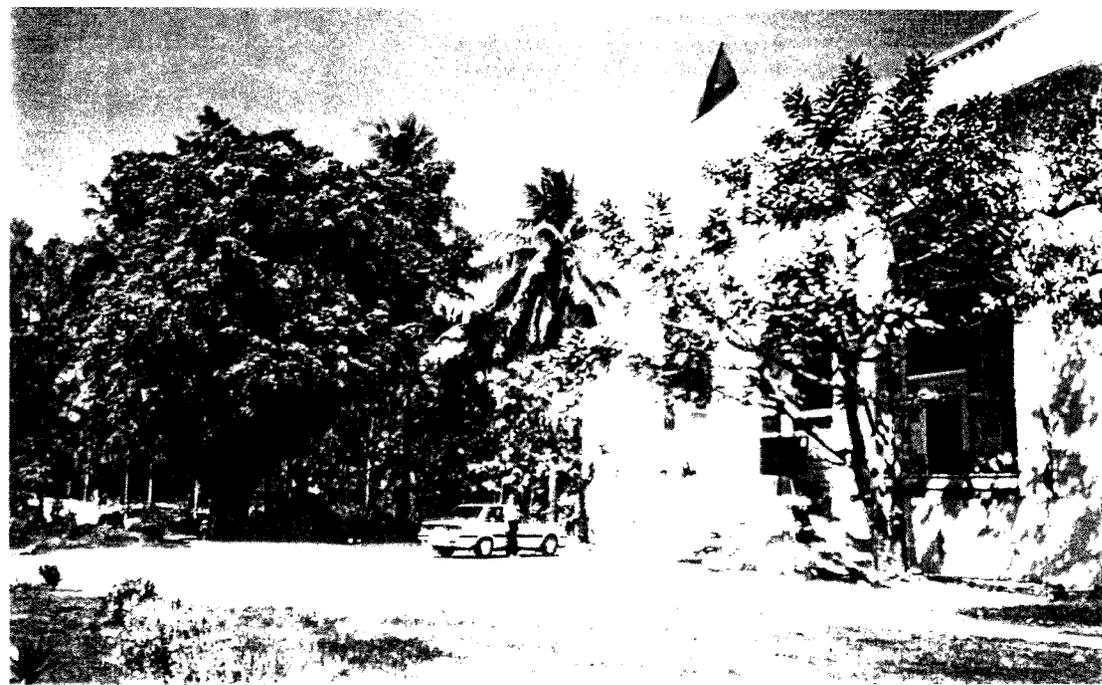
Remerciements

Nous remercions Madame Christiane Pasquel-Rageau, conservateur en chef des bibliothèques, qui a bien voulu accepter de diriger notre stage de professionnalisation et nous a encadré de la manière la plus disponible durant tout notre séjour.

Nous remercions également Monsieur Jean-Marie Arnoult, Inspecteur général des bibliothèques, qui nous a conseillé dans la rédaction de ce présent rapport, ainsi que Monsieur Thierry Liabastre, conseiller auprès du service de coopération scientifique et technique de l'Ambassade de France au Cambodge, qui nous a autorisé à consulter ses dossiers.

Nous remercions tout particulièrement Monsieur He Hin, directeur de la Bibliothèque Nationale du Cambodge ainsi que l'ensemble du personnel de la Bibliothèque qui nous ont réservé un accueil chaleureux.

Enfin, nous remercions le service des relations internationales de l'E.N.S.S.I.B. qui nous a permis d'effectuer notre stage au Cambodge.



Abords de la Bibliothèque en 1995

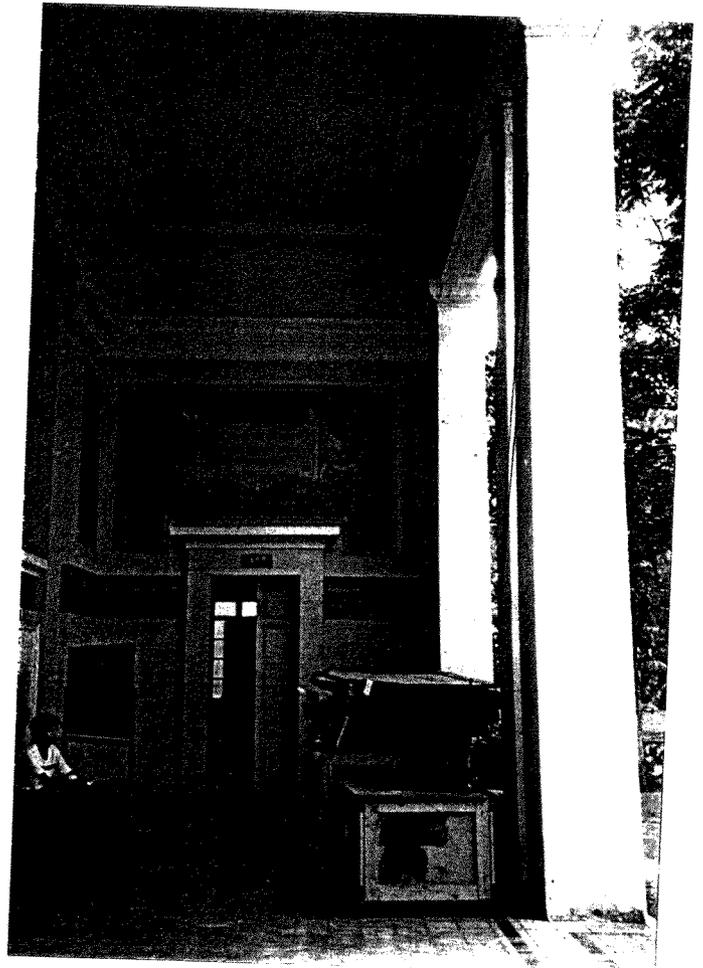
INTRODUCTION

1. Le stage décrit dans le présent rapport a été effectué du 5 Septembre au 5 Novembre 1995 à la Bibliothèque Nationale du Cambodge (B. N. C.) sous la direction de Madame Christiane Pasquel-Rageau, Conservateur en chef des Bibliothèques dans le cadre d'une convention entre l'Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'information et des Bibliothèques et le service de coopération scientifique et technique de l'Ambassade de France au Cambodge. Le projet de réhabilitation du fonds patrimonial s'inscrit dans une politique d'aide de la France à la Bibliothèque Nationale du Cambodge, entamée dès 1994 et qui doit se poursuivre en 1996.

2. Les objectifs du stage ont été les suivants : participation aux opérations de réhabilitation du fonds patrimonial en langue française (essentiellement des ouvrages publiés entre 1860 et 1960) et en langue khmère ; intégration dans une équipe de travail franco-khmère. Le but de la réhabilitation est de préserver des ouvrages très endommagés ou très mal conditionnés et de les mettre à la disposition du public dans l'aile ouest de la B.N.C. où ils étaient restés depuis vingt ans inaccessibles, le classement ayant été bouleversé, le catalogue et les registres d'inventaire en partie perdus.

3. Les différentes phases du stage ont suivi le rythme de la réhabilitation :

- Rénovation et transformation de l'aile ouest de la B.N.C. du 1er septembre au 6 octobre : maçonnerie, peinture, menuiserie...



Abords de la B. N. C. en 1995

- Construction et mise en place du mobilier et de l'installation électrique (climatiseurs et éclairages) du 6 octobre au 19 octobre.

- Levée des réserves et réception du bâtiment le 19 octobre.

- Mise en route de l'atelier de reliure le 6 octobre et établissement d'un plan de remise en état des collections du 15 au 21 octobre.

- Opérations de réaménagement des collections et leur reclassement par domaines géographiques et par matières à partir du 19 octobre.

- Inventaire du fonds entrepris depuis le début juillet en prélude à la constitution d'un catalogue informatisé et d'un CD-ROM bibliographique.

- Parallèlement, sélection de documents et préparation d'une exposition prévue fin décembre et de la publication de pages présentant le fonds patrimonial de la B.N.C. sous forme d'un catalogue papier et sur Internet.

- Depuis le mois de juin, reconstitution et repérage des livres et collections incomplets.

- Etablissement progressif d'un plan de formation du personnel et définition du fonctionnement du futur département patrimonial au sein de la B.N.C., établissement d'un règlement intérieur.

- Définition, en contrepoint et au fur et à mesure de la réhabilitation, du rôle et des fonctions de la B.N.C. qui, pour le moment, accueille le public potentiel des bibliothèques universitaires déficientes et de la bibliothèque municipale encore inexistante.

4. Une des particularités de ce projet réside dans son insertion dans un contexte particulièrement inconfortable au point de vue de la législation et de la réglementation concernant directement ou indirectement la B.N.C. :

- Absence de définitions des missions futures de la B.N.C., voire absence de prise de conscience de la nécessité de les définir localement. A l'origine, le Ministre de la culture cambodgien Monsieur Nouth Narang a fait appel à Madame Pasquel-Rageau pour l'aider à concevoir un programme d'organisation de la B.N.C. par rapport aux autres bibliothèques dépendant de son Ministère.

- Absence de loi sur le dépôt légal.

- Changement de tutelle de la B.N.C. qui devrait passer, au sein du Ministère de la Culture, du Département de la culture de masse à la Direction du Livre. En attendant, les opérations de réhabilitation du fonds sont placées sous la direction d'un comité mixte franco-cambodgien comprenant du côté cambodgien le Directeur du Livre Monsieur Tauch Chuong, Madame Phin Sam Heng, directeur de cabinet du Ministre de la Culture, Monsieur Hor Lot, président du Bureau de construction du Ministère de la Culture, Monsieur Kruoch Choeun, directeur-adjoint de la B.N.C. en remplacement du directeur en stage en Thaïlande et du côté français le conservateur en chef des Bibliothèques chargé du projet de réhabilitation Madame Christiane Pasquel-Rageau, le conseiller en

documentation du service de coopération scientifique et technique de l'Ambassade de France Monsieur Thierry Liabastre et un représentant de l'Ambassade, Monsieur Bernard Millet. Ce comité mixte, présidé par le Directeur du livre, a pour mission contrôler et suivre les travaux de réhabilitation. Il a par ailleurs reçu mission provisoirement d'administrer les moyens et les activités d'un bibliobus destiné à promouvoir la lecture publique et donné par la France.

- En conséquence du flou de la situation administrative précitée, la nomination définitive du directeur de la B. N. C. reste en suspens.

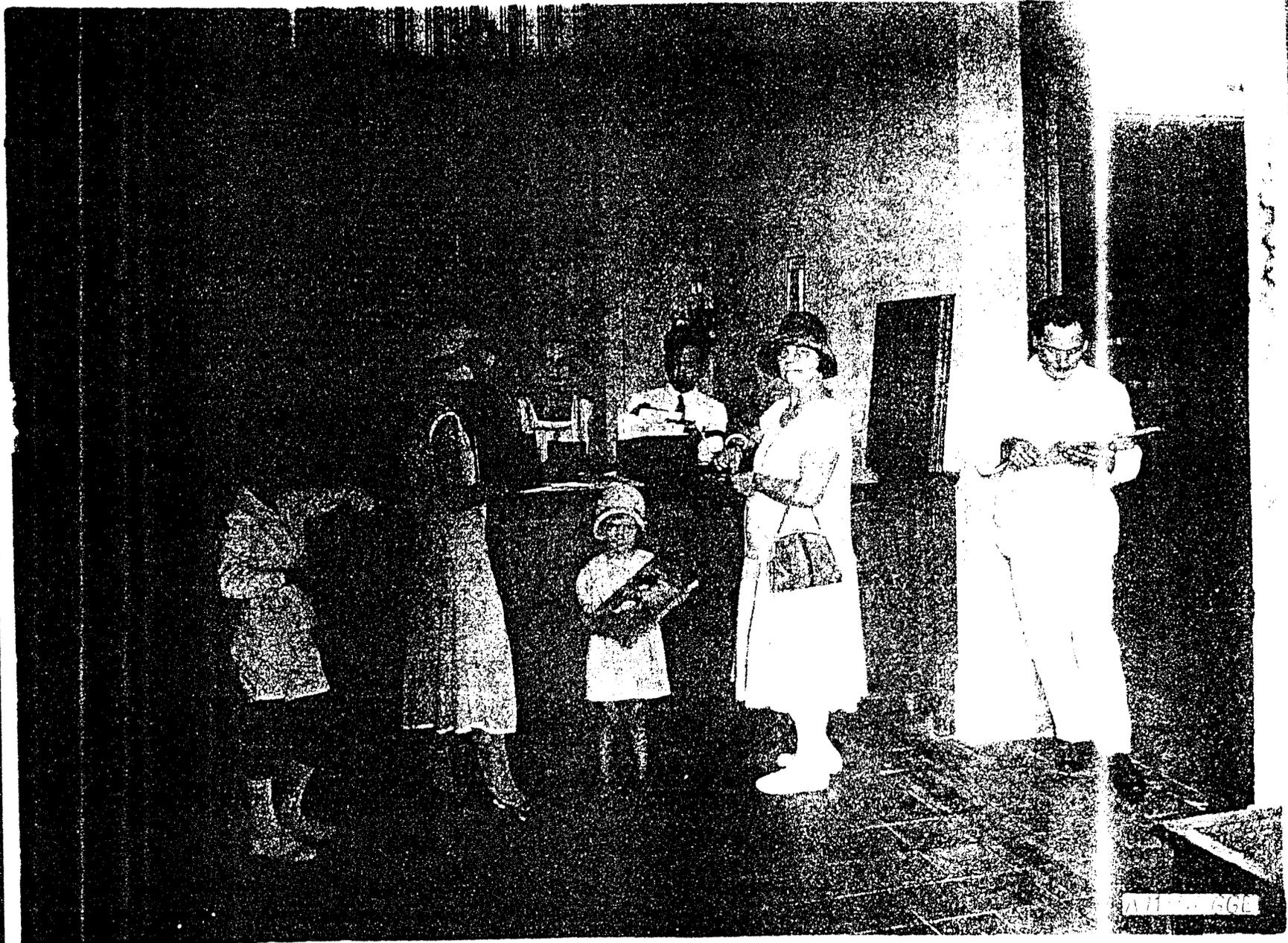
- Recensement des fonctionnaires et restructuration de la fonction publique entrepris par le gouvernement cambodgien depuis février 1995.

5. Le contexte historique et l'environnement diplomatique doivent être évoqués dans la mesure où ils ont étayé la réflexion préalable à la programmation du futur département patrimonial. La réhabilitation du bâtiment d'une part, la préparation des collections et la formation du personnel d'autre part seront décrits séparément pour des raisons de clarté de l'exposé, bien que les deux aspects de l'opération soient étroitement intriqués.

A. NAISSANCE DU PROJET.

I. LE CONTEXTE HISTORIQUE.

a) La Bibliothèque Centrale du Cambodge (1922-1953).

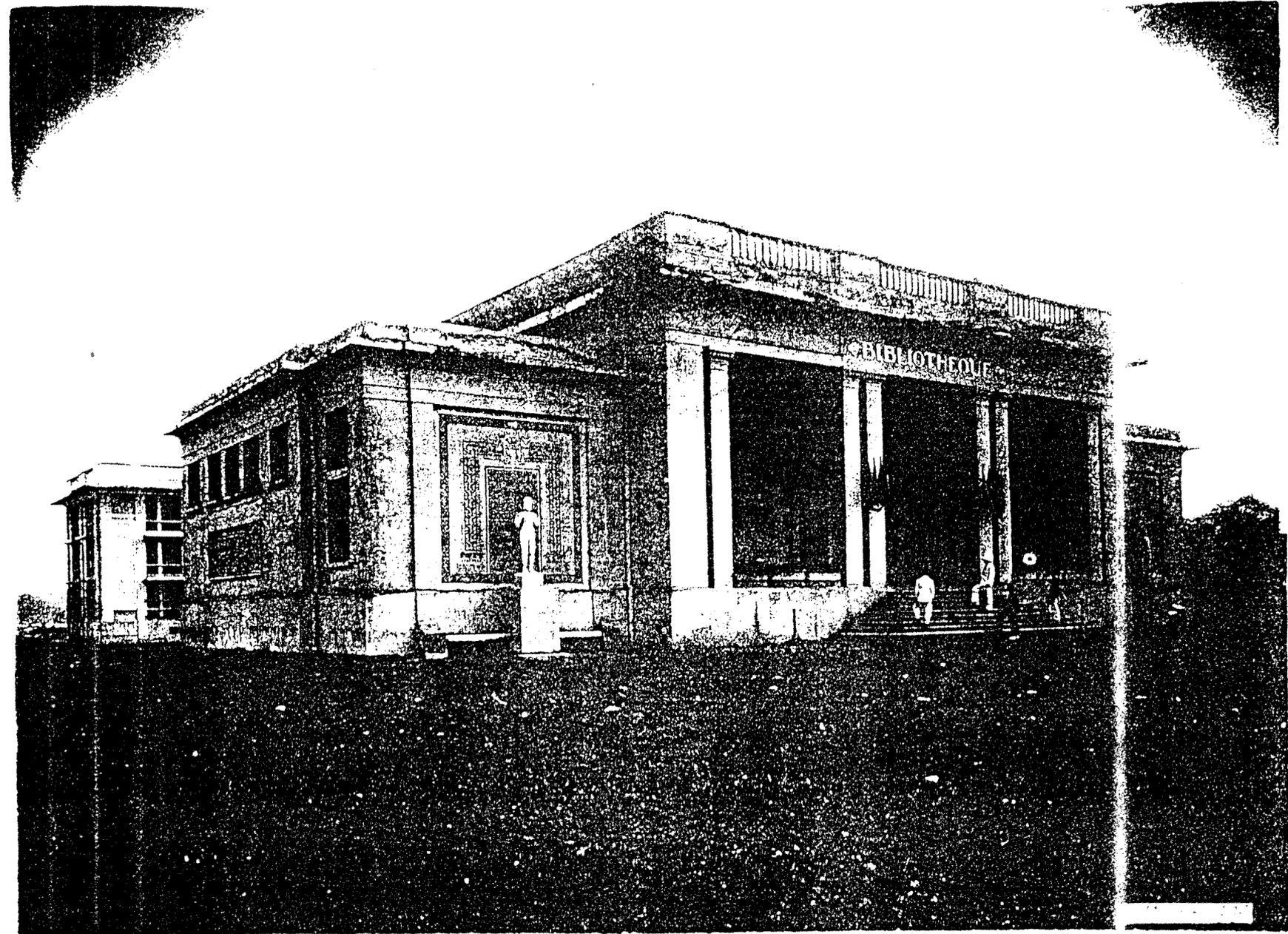


BIBLIOTHEQUE DU CAMBODGE

SECTION DE PREL

Archives du Ministère de l'Éducation Nationale (France)

6A



Archives du Ministère de l'Éducation Nationale (France)

ARCHIVES ET BIBLIOTHÈQUE DU CAMBODGE

VUE GÉNÉRALE

1. Les bibliothèques, tout comme les archives et centres de documentation, sont le reflet de l'histoire économique, sociale et culturelle d'un pays. La situation présente de la B.N.C. ne peut donc être décrite ni à fortiori comprise si l'on fait abstraction des structures héritées et des événements de nature historique. L'histoire du livre imprimé au cambodge est relativement récente. A la fin du siècle dernier, un missionnaire français l'abbé Guesdon suscite la création de caractères typographiques mobiles permettant d'imprimer des textes de la littérature khmère. Il est également l'auteur d'un grammaire du cambodgien et d'un dictionnaire français-cambodgien et cambodgien-français. La résistance des bonzes traditionalistes à l'introduction de l'imprimerie a prolonger encore longtemps l'usage du manuscrit sur feuille de latanier, encore utilisé aujourd'hui pour diffuser les textes religieux dans les pagodes. Pourtant, la circulation du livre s'intensifie en Indochine notamment par le biais d'un réseau de bibliothèques publiques, dès le début des années 1920.

2. La Bibliothèque Centrale du Cambodge a été construite en 1922 à la suite de celle de Hanoi. Elle est donc issue de la colonisation.

En outre, un décret relatif au dépôt légal en Indochine fut adopté en 1922 en raison de l'intense développement des imprimeries. Selon ce décret, un premier exemplaire de chaque ouvrage imprimé en Indochine devait être déposé à la Bibliothèque centrale de Hanoi, le second exemplaire était transmis à la Bibliothèque nationale de Paris. Les bibliothèques de Hanoi, Saïgon et Phnom-Penh portent fortement l'empreinte de Paul Boudet, archiviste-paléographe diplômé de l'Ecole des Chartes, arrivé en Indochine en 1917 et nommé dès 1919 à la tête de la nouvelle "Direction des Archives et des Bibliothèques de l'Indochine".

La Bibliothèque centrale du Cambodge a conservé jusqu'à aujourd'hui le mobilier de forme très pures et fonctionnelles ainsi que la décoration dessinés par Paul Boudet. Le bâtiment lui-même témoigne de conceptions architecturales et

bibliothéconomiques très en pointe pour l'époque (usage du béton armé, circulation d'air importantes sous un climat chaud et humide ...). Ces éléments méritaient d'être conservés et de servir de lignes directrices dans l'élaboration du projet architectural de réhabilitation.

b) La Bibliothèque Nationale du Cambodge (1953-....)

1. L'indépendance proclamée en 1953 n'a pas marqué de rupture décisive dans le domaine des bibliothèques. Une loi sur le dépôt légal a été adoptée sur le modèle français. L'influence française a continué à se faire sentir à travers le contenu et l'organisation du fonds. Paul Boudet avait mis en vigueur dans les bibliothèques de l'Indochine un système de classification adapté dont on retrouve la trace sur les étiquettes collées au dos de la plupart des ouvrages du fonds. Une tentative de réorganisation du fonds selon le système C.D.U., lequel venait d'être doté d'une extension sur le Cambodge, a été entreprise à la fin des années 1950 ou au début des années 1960 mais, semble-t'il, jamais achevée.

2. Entre l'arrivée des khmers rouges au pouvoir en 1975 et la "libération" du pays par les Vietnamiens en 1979, le Cambodge a subi une entreprise de destruction quasi systématique de son héritage culturel, littéraire, artistique et religieux. Tout ce qui rappelait l'oppression impérialiste, colonialiste ou des classes dominantes a été pris pour cible. C'est ainsi que la bibliothèque de l'Institut Bouddhique et celle de l'Ecole Française d'Extrême-Orient ont été détruites. La B. N. C. doit peut-être son salut à sa transformation en entrepôt pour stocker des vivres et en caserne pour les khmers rouges qui élevaient des porcs dans le jardin. Pour faire de la place, une partie des collections fut jetée par la fenêtre. Une autre fut entassée dans les magasins de la bibliothèques. Mais les

pertes les plus graves ont touché directement le personnel de la Bibliothèque. Sur les 40 personnes employés en 1974, seules deux sont revenues travailler à la B.N.C. en 1979. Un troisième survivant, directeur de la Bibliothèque en 1975, travaille désormais au Ministère de la justice à Phnom Penh.

3. A partir de 1980, l'U.R.S.S. et le Vietnam commencèrent à s'intéresser à la B.N.C. à laquelle des livres en français (éditions en langue étrangère d'U.R.S.S. et du Vietnam), ainsi qu'en russe et en vietnamien (plus de 50000 ouvrages) furent donnés. A la fin des années 1980, des Australiens séjournèrent à la B.N.C. en visite personnelle, comme volontaires ou envoyés par leurs universités. En effet, la présence occidentale s'était beaucoup renforcé depuis les accord de Paris signés en 1991 et l'établissement de l'U.N.T.A.C. (United Nations Transitional Authority in Cambodia). Mais la France n'est guère intervenu dans ce secteur jusqu'à 1993.

4. Une des difficultés consiste dans la réappropriation de l'histoire et du passé de la bibliothèque par le personnel. Un atelier audiovisuel organisé en décembre 1994 avec l'aide de l'Ambassade de France et dirigé par le cinéaste franco-cambodgien Rithi Pahn, auteur d'un film "Gens de la rizière" couronné au Festival de Cannes, a permis la réalisation d'un documentaire sur la bibliothèque. Ce film axé sur le témoignage de l'ancien gardien de la Bibliothèque et sur celui de sa fille employée de la bibliothèque formée à la reliure en France retrace l'histoire de la bibliothèque depuis l'arrivée des khmers rouges jusqu'à aujourd'hui.

II. L'ENVIRONNEMENT DIPLOMATIQUE.

copie BM/CC FR 2-6-1



COPY

→ G. Porcell
Sijndel

Norodom Sihanouk
Roi du Cambodge

Ambassade de France

du Cambodge

ARRIVEE

Le 02 FEV. 1995

No. 236

It. Acomb.

S.A.R. Samdech Krom Preah
NORODOM RANARIDDH
Premier Président
du Gouvernement Royal du Cambodge

T.L = BN
1995

et Samdech HUN SEN
Second Président
du Gouvernement Royal du Cambodge

Samdechs,

Mon attention a été attirée récemment sur la situation très préoccupante de notre BIBLIOTHEQUE NATIONALE, sise à Phnom Penh, laquelle abrite quelque 30.000 ouvrages -sans compter de nombreux périodiques- rescapés des destructions des années 1970 à 1979.

Il apparaît que si aucune mesure d'urgence n'est prise pour sauvegarder, inventorier, préserver et restaurer ce stock de livres et de périodiques -en majorité en langues khmère et française- il est pratiquement condamné à disparaître par consommation. C'est une grande part de LA MEMOIRE du Cambodge des années 1920 à 1970, qui sera ainsi livrée, sans doute involontairement, aux prédateurs -en particulier les insectes, oiseaux, rongeurs, etc...- qui hantent ces locaux déjà anciens, ouverts "aux quatre vents".

Afin de conjurer ce péril imminent, je vous suggère de solliciter l'aide complète de la France, à mon avis la seule en mesure d'apporter sa coopération active à une réhabilitation globale de cette bibliothèque.

Veuillez agréer, Samdechs, les assurances de ma très haute considération et de ma plus profonde affection.

[Signature]

Phnom Penh, le 31 Janvier 1995

a) la politique de la France au Cambodge dans le domaine des bibliothèques de la documentation et du patrimoine écrit.

Le projet de réhabilitation du fonds ancien de la B.N.C. s'inscrit dans une politique de coopération globale et cohérente de la France en faveur de la lecture publique, de l'information scientifique et technique et du patrimoine écrit. Depuis le mois d'Octobre 1995, un bibliobus offert par la France grâce à l'entremise active de la Direction du Livre et de la Lecture du Ministère de la Culture français circule dans les quartiers défavorisés et banlieues de la capitale desservant surtout un public d'enfants mais aussi d'adultes. Ce bibliobus rattaché à la Direction du Livre et de la lecture cambodgienne est géré et animé par un personnel exclusivement cambodgien. Il rend patent par son succès même la nécessité de diffuser des ouvrages de vulgarisation en khmer et en français par l'intermédiaire de bibliothèques de proximité. Ce bibliobus pourrait être la première étape dans la formation d'un réseau de lecture publique.

Par ailleurs, huit centres de documentation spécialisée ont été installés par la France dans les divers Ministères, dotés de documentation d'origine française et informatisés. Chacun des huit centres de documentation a reçu un photocopieur. Le personnel a été recruté sur concours et a bénéficié en Octobre 1995 d'une session de formation de 15 jours en informatique.

Dans le domaine du patrimoine écrit, l'Ecole Française d'Extrême-Orient, réinstallée dans l'enceinte du Palais Royal dès 1989, repère, inventorie, restaure et microfilme les manuscrits retrouvés dans les monastères. Après traitement, les manuscrits sont remis dans des armoires de protection aux monastères. Ces derniers qui conservaient traditionnellement les manuscrits ont souffert des bombardements aériens américains de 1970 à 1973, ainsi que des exactions commises par les soldats de Lon Nol et surtout par les Khmers rouges qui ont brûlé près de 80 % du patrimoine manuscrit. Le

Fonds pour l'édition des manuscrits du Cambodge (F.E.M.C.) s'occupe de la sauvegarde de ce qui subsiste et alimente une collection intitulée "Les textes

bouddhiques du Cambodge" publiée par l'E.F.E.O. Emanation de l'E.F.E.O., le F.E.M.C. devrait être géré entièrement par le Cambodge.

b) La politique du gouvernement cambodgien dans le domaine du patrimoine écrit.

Le programme de l'actuel Ministre de la Culture Monsieur Nouth Narang accorde un rôle crucial au patrimoine écrit dans la restauration d'une identité et d'une mémoire collective au Cambodge. Il appelle de ses vœux la création d'institutions comparables à ce qu'étaient le mensuel bilingue "Kambuja Surya" ou encore la "Commission des moeurs et coutumes du Cambodge" emblématiques toutes deux de la politique d'association et de participation pratiqué par les administrateurs coloniaux dans les années 1930. C'est par un choix délibéré et en pleine conscience de l'existence d'un patrimoine commun à mettre en valeur que Monsieur Nouth narang a choisi de faire appel à un expert français spécialiste de l'histoire et de la bibliographie de l'Indochine pour réhabiliter la B.N.C..

Par la convention du 11 mai 1995, le service de culturel et de coopération de l'Ambassade de France s'engage à effectuer les travaux de réhabilitation des locaux de l'aile ouest de la B.N.C. sous réserve de leur affectation à l'accueil du fonds patrimonial et de l'atelier de reliure.

Cette convention est en partie le résultat d'un rapport de Madame Pasquel-Rageau diffusé en janvier 1995 suite à une mission effectuée en décembre 1994. alertant les autorités cambodgiennes de la situation alarmante dans laquelle se trouvait le

fonds ancien de la B.N.C. Sa Majesté Le Roi Norodom Sihanouk avait à cette occasion suggéré aux deux présidents du Gouvernement Royal de solliciter l'aide française, seule en mesure d'apporter sa coopération à la réhabilitation de cette part importante de la mémoire du Cambodge.

Le procès-verbal d'une première réunion de la commission mixte franco-cambodgienne de coopération culturelle, scientifique et technique tenue à Phnom-Penh du 12 au 14 avril 1995 rappelait les termes de la lettre de Sa Majesté le Roi Norodom Sihanouk émettant le voeu que la réhabilitation de la Bibliothèque Nationale soit confiée à la France. La partie française quant à elle a prévoyait un programme de travail dont les points prioritaires sont repris par la convention du 11 Mai 1995 :

1. Formation du personnel de la B.N.C. à la bibliothéconomie et à la préservation du patrimoine.
2. Expertise du fonds ancien d'origine française quant à son contenu et son état physique.
3. Installation d'un atelier de reliure et de restauration
4. Equipement en mobilier et en matériel audiovisuel et informatique pour le catalogage et la gestion des collections.
5. Approvisionnement en ouvrages français de référence;
6. Restitution au Cambodge de son patrimoine par microfichage de documents conservés en France.
7. Aide à l'élaboration d'un projet de loi sur le dépôt légal et ses modalités d'application.
8. Contributions à la réhabilitation progressive du bâtiment de la B.N.C.

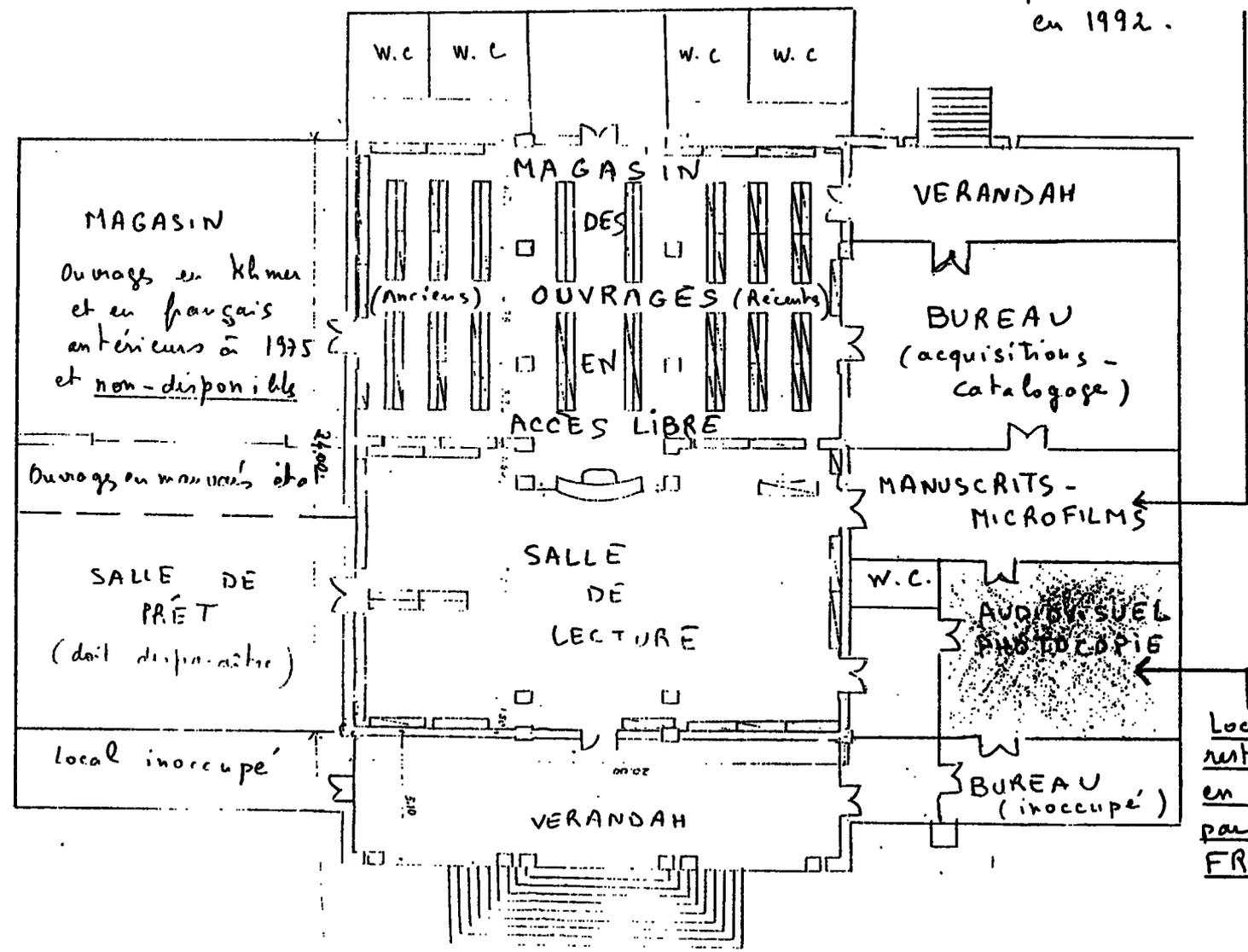
b) Le rôle des experts et volontaires étrangers à la B.N.C. avant la mise en place du projet français.

A l'époque de l'U.N.T.A.C., des volontaires principalement australiens ont commencé à intervenir dans les lieux où existaient des embryons de bibliothèques ou de centres de documentation. La mission d'Axel Plathe, exécutée pour le compte de l'U.N.E.S.C.O. du 10 au 31 octobre 1992, avait pour but de proposer un plan d'ensemble d'aménagement des bibliothèques au Cambodge. Elle a notamment abouti au constat suivant : dans le domaine des bibliothèques, une aide internationale de niveau basique a certes été apportée au Cambodge mais cette aide est par nature inadéquate et mal coordonnée. Les donations de livres en particulier doivent être faites à bon escient, en concertation avec la bibliothèque receveuse et doivent toujours être accompagnées d'une assistance technique afin d'éviter d'engorger un service avec des collections inadaptées. Un exemple récent peut être cité à la B. N. C. qui a reçu en septembre dernier par l'intermédiaire de l'Ambassade des Etats-Unis au Cambodge un don d'environ 20000 ouvrages provenant de la bibliothèque désaffectée de la base militaire d'Okinawa. Ces livres n'ont pas été triés en amont et ne sont assortis d'aucunes notices catalographiques, ni d'estimations chiffrées du fonds.

Des cours de formation en anglais au logiciel CDS-ISIS ont été organisés par des bibliothécaires australiens mais n'ont pu pour le moment être mis en application puisque la version khmère de CDS-ISIS n'existe pas encore. D'autre part, les experts et volontaires d'origine anglo-saxonne ont, de manière univoque, proposé au personnel de la B.N.C. un seul modèle, celui de la bibliothèque publique organisée selon la classification Dewey avec un accès direct aux collections. L'approche française, en raison du mauvais état des collections qu'il faudra restaurer pendant de longues années, a été de suggérer la création d'un magasin fermé avec accès indirect aux collections du fonds le plus ancien et le plus détérioré (ouvrages acquis antérieurement à 1960). C'est

Plan par C. Paquet. Rayon

Le conditionnement des manuscrits et la réalisation de microfilms ont été réalisés par Cornell University (USA) en 1992.



Local restauré en 1994 par la FRANCE

une des raisons pour laquelle l'approche française n'a pu être comprise par le personnel que progressivement.

Un programme de microfilmage et de reconditionnement des manuscrits en feuilles de latanier possédés par la B.N.C. a été mené à bien par l'Université américaine de Cornell en 1991. Toutefois, la mise en valeur et l'accessibilité de ce fonds de manuscrits pourraient être améliorées dans la mesure où les appareils de lecture de microfilms offerts à cet occasion sont obsolètes et où le personnel ne semble pas avoir été initié à la gestion de ces collections.

Enfin, la venue en août 1994 d'un expert américain pour une mission de huit mois a abouti à l'élaboration d'une liste de recommandations concernant le développement des collections. Aucune de ces recommandations ne semble avoir été encore suivie d'effets.

III. L'EXPERTISE ET LA PROGRAMMATION.

a) Analyse de l'existant : présentation des collections et du personnel.

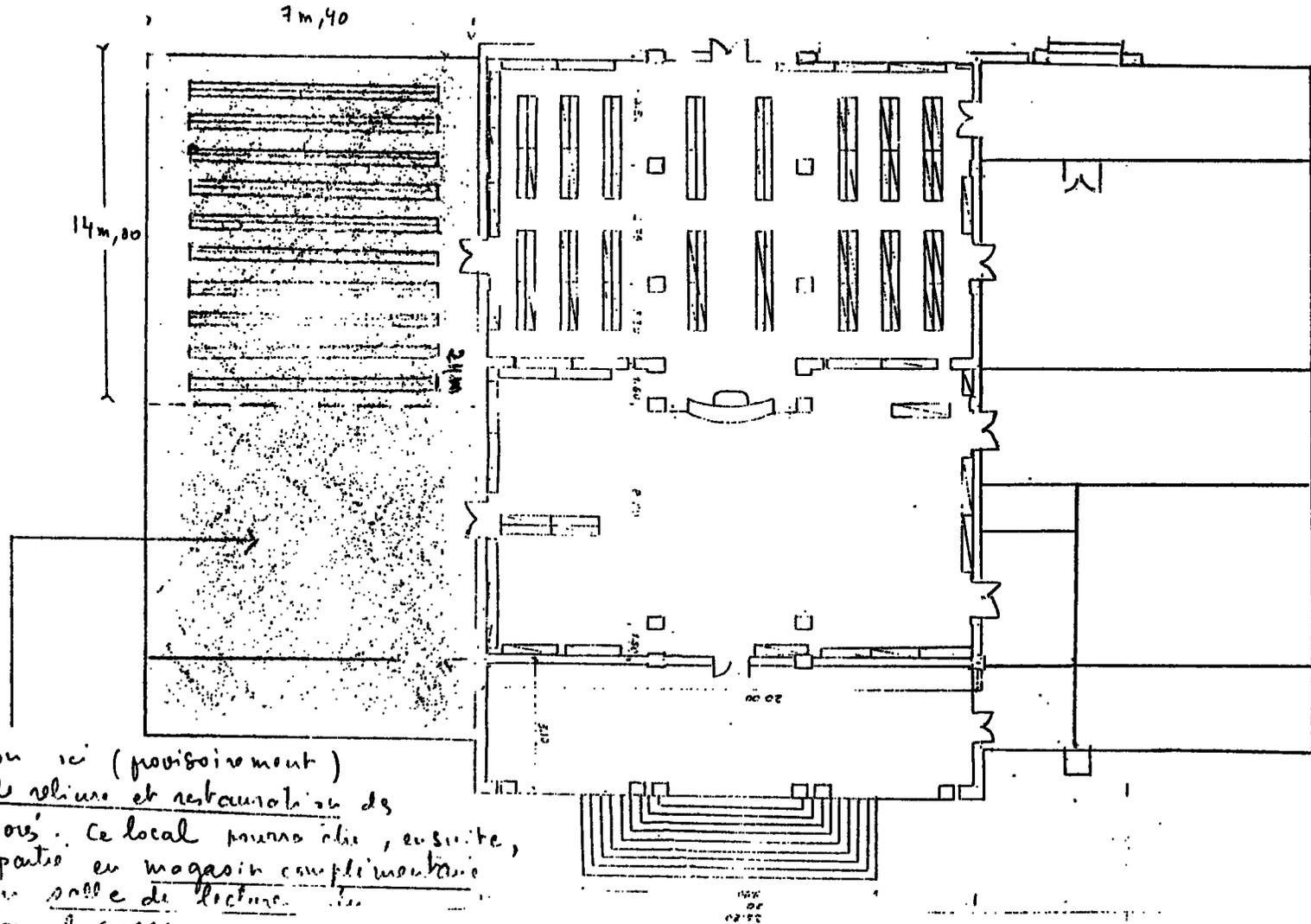
La B.N.C. issue de la Bibliothèque Centrale du Cambodge créée par la Direction des Archives et Bibliothèques de l'Indochine en 1922 porte l'empreinte du modèle français : par son architecture, son fonctionnement originel, par la nature et l'organisation des collections. La devise inscrite en français et en khmer à son fronton laisse deviner les ambitions émancipatrices de ses fondateurs "La force lie pour un temps, l'idée enchaîne pour toujours". Ce modèle français, partiellement intériorisé par les gestionnaires cambodgiens de la B.N.C. après l'indépendance, s'est entrechoqué à partir de 1979 avec les modèles vietnamien, soviétique, anglo-saxon et à nouveau français dans un état d'esprit plus pondéré qui n'est plus celui de la colonisation ni de la guerre froide mais de la coopération. Le personnel de la bibliothèque a donc vécu dans un contexte de politisation étrangère parfois outrancière.

Implantation : 10 épis double face de 5 m.00 de long, espacés de 0m,75, composés de 6 tablettes.
Soit au total : 600 mètres linéaires (m/l).

Capacité : environ 30 volumes par m/l

Soit au total : 18.000 volumes.

PROJET



Installation ici (provisoirement)
d'un atelier de reliure et restauration de
ouvrages détériorés. Ce local pourra être, ensuite,
aménagé en partie en magasin complémentaire
et en partie en salle de lecture.
fond, provisoirement (1995-1996)

b) Expertise des collections proposition de départementalisation de la B.N.C.

L'expertise a concerné la nature et l'état des collections de la bibliothèque. Elle a été effectuée lors de plusieurs missions échelonnées de mars 1993 à aujourd'hui par Madame Christiane Pasquel-Rageau, conservateur en chef des bibliothèques spécialiste de la bibliographie indochinoise. Le fonds le plus menacé physiquement, car entassé par terre dans l'aile ouest de la B.N.C. et livré à la poussière et aux insectes, s'est avéré aussi être le plus riche du point de vue historique. Constitué d'ouvrages en français et en khmer antérieurs ou légèrement postérieurs à l'indépendance, le fonds regroupe les ouvrages des sections d'étude et de prêt de l'ancienne Bibliothèque centrale. Les ouvrages de la section d'étude notamment sont le reflet d'une période de l'histoire de la nation cambodgienne et de ses rapports avec une nation considérée comme plus "moderne", la France.

Dans l'optique de ses fondateurs français de l'entre-deux-guerres, la bibliothèque, tout particulièrement grâce à sa section d'étude, devait permettre aux Cambodgiens de s'auto-éduquer dans la perspective d'une autonomie future ou encore de se préparer à aller faire des études supérieures en France. De nombreux fonctionnaires ou militaires français en Indochine furent eux-mêmes des érudits, menant à bien des travaux d'ethnologie ou de philologie khmères dès avant la création de l'Ecole Française d'Extrême-Orient en 1898. La B.N.C. conserve des témoignages parfois précoces de cet état d'esprit de respect et de connaissance mutuelles des cultures. Ainsi la traduction par un lettré et fonctionnaire cambodgien des Fables de La Fontaine en 1919. La revue bilingue intitulée L'instituteur franco-khmer en est un autre témoignage.

Les livres et revues publiés en Indochine ou au Cambodge sont particulièrement précieux et parfois uniques dans la mesure où leur dépôt à la

Bibliothèque Nationale de Paris a connu certains aléas notamment lors de la seconde guerre mondiale, période durant laquelle les relations avec la Métropole ont été coupées et où l'Indochine a vécu en autarcie au point de vue éditorial comme aux autres. Il résulte de cet isolement des ouvrages publiés sur des papiers locaux dans tous les domaines du savoir qu'il s'agisse de romans ou d'essais historiques qu'une lecture a posteriori et distanciée établit au rang de sources historiques, qu'il s'agisse encore de techniques agricoles ou de sciences naturelles dont le contenu peut être toujours pertinent au jour'd'hui. L'histoire de l'imprimerie et de l'édition indochinoise reste largement à écrire. Un inventaire du dépôt légal de l'Indochine antérieur à 1945 est actuellement en cours à Hanoï et devrait fournir un précieux instrument de références et de comparaison dans le but de comparer les pertes subies par la B.N.C.

L'ensemble formé par les ouvrages de droit indochinois est un des points forts du fonds de la B.N.C.. En effet l'activité législative et réglementaire des français en Indochine a été intense et, loin de balayer ce qui avait précédé, a été l'occasion d'éditer et d'imprimer les codes et coutumes du Cambodge dit traditionnel. Le 24 octobre 1995, la visite d'un juriste français expert auprès du Ministère de la justice cambodgien a confirmé l'intérêt scientifique des collections pour l'histoire du droit (interaction entre le droit traditionnel cambodgien et le droit romain à l'époque coloniale) ainsi que pour l'histoire des institutions politiques du Cambodge. Ce type d'ouvrages présente également un intérêt ethnologique évident à travers les recueils de jurisprudence indochinoises du XVIIIème siècle à 1960. C'est une caractéristique qui sera sans doute mise en valeur par l'exposition qui accompagnera l'inauguration des locaux réhabilités et leur remise aux autorités cambodgiennes.



Tri et reconstitution des ouvrages



Déménagement du magasin avant réhabilitation (août 1995)

des cachets de bibliothèques ("Cercle militaire de Phnom-Penh", bibliothèques de "Résidences" provinciales, Bibliothèque royale...), de cabinets de lecture ("Bibliothèque populaire de l'avenir khmer"...), les dédicaces, les annotations ainsi que des mentions de dons donnent de précieuses indications sur la provenance de livres dont certains ont pu être apportés au Cambodge de manière précoce dès les années 1850-1860. Les cachets de libraires et de relieurs locaux sont eux-aussi dignes d'intérêt.

L'estimation quantitative du fonds a été effectuée en janvier dernier par Madame Pasquel-Rageau à partir de sa connaissance de la bibliographie indochinoise d'une part et, d'autre part, de son expérience tirée de l'inventaire, en cours à Hanoï, du dépôt légal de l'Indochine antérieur à 1945. En effet, compte tenu de l'état de deshérence du fonds entassé dans le magasin aujourd'hui réhabilité et mélangé à d'autres fonds d'origine soviétique, vietnamienne et anglo-saxonne ou khmère, il était impossible de baser l'estimation quantitative sur des bases autres qu'intellectuelles. Les rayonnages existant étaient insuffisants pour ranger les ouvrages et en prendre les mesures nécessaires. Une petite partie (sept au total) des cahiers d'inventaire de la bibliothèque, qui ont été retrouvés sur le sol, ont donnés pour la fin des années 1930 le chiffre de 25000 ouvrages. Par ailleurs, l'inventaire du dépôt légal de l'Indochine, toutes langues confondues, recense environ 30000 ouvrages publiés en Indochine avant 1945, dont au moins 10000 en vietnamien. Ces informations permettent d'évaluer "en creux" le contenu de la bibliothèque en 1950 à 40000 ouvrages, dont il subsisterait, compte tenu des destructions contemporaines ou consécutives à la période pol-potiste, environ 22000 ouvrages en 1995.

Cette estimation quantitative s'est confirmé au moment du déménagement du magasin à réhabilitier en juillet dernier. Elle a permis de déterminer, dès mars 1995, les surfaces de stockage et l'importance du mobilier de rangement nécessaires à la

- élaboration du programme C. Pasquel-Ragueau

Programme de coopération entre la Bibliothèque Nationale du Cambodge et l'Ambassade de France à Phnom Penh

Programme de travail (Juin-Octobre)

Du 26 au 30 Juin

- 1) établissement d'un programme jusqu'à Octobre.
- 2) dénombrement des ouvrages en khmer existant à la Bibliothèque Nationale du Cambodge en multiples copies. Mise en paquets et établissement d'une liste des titres (avec pour chaque titre le nombre de copies) pour ensuite la transmettre au Ministre. Ces ouvrages seront conservés ici.
- 3) Catalogage de tous les ouvrages anciens non catalogués en français principalement. (L'inventaire de ces ouvrages sera établi sur ordinateur avec un programme minimum).

Juillet

- 1) Création d'un **Comité franco-cambodgien** pour la mise en route et le suivi des travaux d'aménagement de l'aile gauche de la bibliothèque nationale du Cambodge.
- 2) le 10 Juillet : réunion de ce comité pour le choix du Maître d'oeuvre
- 3) le 18 Juillet : réunion de ce comité pour prendre connaissance des offres des entreprises. Le choix de l'entrepreneur sera confirmé au plus tard une semaine après.
- 4) avec le personnel de la Bibliothèque Nationale du Cambodge, pré-préparation et déménagement des locaux où vont s'effectuer la 1^{ère} tranche des travaux (locaux occupés actuellement par la salle de prêt et la salle des enfants)
- 5) poursuite des travaux de dénombrement et de catalogage des ouvrages en khmer et en français.

Août

- 1) arrivée de l'entrepreneur et début des travaux de la 1^{ère} tranche dans la Salle de prêt et la Salle des enfants (peinture, maçonnerie-plâtre, électricité, climatisation, etc.).

Achèvement des travaux de cette 1^{ère} tranche le 31 Août.

- 2) déménagement des étagères et des livres de la pièce Magasin-Bibliothèque du Cambodge où s'effectueront les travaux de la 2^{ème} tranche à partir du 1^{er} Septembre.
- 3) poursuite du dénombrement et du catalogage des livres en khmer et en français.

Septembre

- 1) début de la 2^{ème} tranche des travaux d'aménagement de l'aile gauche. Rénovation du Magasin-Bibliothèque du Cambodge (mêmes travaux que pour

la 1ère tranche. En plus, réinstallation d'une partie des rayonnages anciens et installation de rayonnages nouveaux le long des murs).

Achèvement des travaux de cette 2ème tranche le 30 Septembre.

2) missions d'expertises complémentaires (MM. Vergne et Arnoult pour l'installation de l'atelier de restauration, la formation du personnel et des questions plus générales d'aménagement de la BNC). Discussions avec M. He Hin dès son retour à Phnom Penh.

3) mise en service de l'atelier de reliure.

4) achèvement du comptage et de la mise en paquets des livres khmers en multiples exemplaires. Rangement de ces livres dans des armoires métalliques.

Octobre

Réunion de concertation avec le Ministre pour établir le programme de la suite des opérations.

programmation : des épis doubles de cinq mètres de long soit 600 mètres linéaires de rayonnages à loger dans l'ancien magasin de l'aile ouest de la B.N.C. Le projet de l'architecte, établi en fonction de la programmation fixée par Madame Pasquel-Rageau, a modifié le nombre de mètres linéaires de rayonnages du magasin qui ne s'élève plus qu'à 450. Les mètres linéaires complémentaires nécessaires trouvent leur place dans le local contigu et la mezzanine aménagés dans le projet architectural.

c) Elaboration d'un programme de travail. (Juin à décembre 1995).

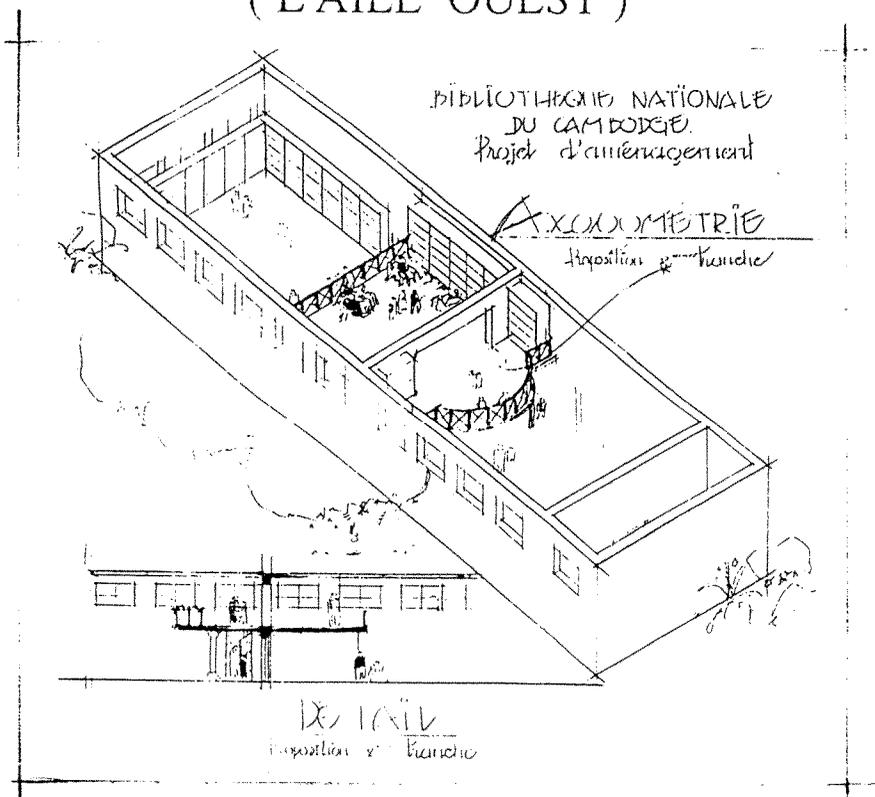
C'est l'aile ouest de la B.N.C. qui a été choisie pour accueillir le fonds patrimonial. Son articulation en trois pièces mitoyennes, dont une inutilisée, permettait d'imaginer le fonctionnement d'un département cohérent comprenant du nord au sud un magasin fermé, une salle de consultation sur place et de références, une salle réservée au service interne, en l'occurrence la remise en état et la reliure des collections. Il a été décidé de ne pas inclure de documents postérieurs à 1960 dans le fonds patrimonial car, aux alentours de cette date, la nature du fonds change. Les livres en français en particulier sont le reflet d'un changement de politique : il s'agit de perpétuer une présence de la francophonie au Cambodge à l'instar d'autres pays de l'ancien empire colonial français. Les acquisitions en langue khmère infléchissent également le fonds vers la lecture publique.

Une amorce d'organisation de la bibliothèque par département, inéluctable à moyen terme, et non plus seulement par fonction (prêt, consultation, salle technique, secrétariat...) a commencé à modifier la structure, assez floue pour le moment, de la B.N.C. L'Ambassade de France, et plus précisément le service de coopération scientifique et technique, est intervenue pour approuver le programme, fixer

Royaume du Cambodge
Phnom Penh

CANDIDATURE DE MAITISE D'OEUVRE
POUR LA
REHABILITATION DE LA BIBLIOTHEQUE
NATIONALE DU CAMBODGE

(L'AILE OUEST)



Sophean Phuoeng
Architecte DPLG
235B. Rue 19
Sangkat Chactomouk, Khana Don Penh
Phnom Penh, Royaume du Cambodge
Tel (015) 91-65. 17

l'emploi de l'enveloppe budgétaire (début juillet 1995). Elle a dans un second temps examiné et accepté l'avant-projet de l'architecte (fin juillet 1995), préparé le choix des entrepreneurs et versé les rémunérations. Dans un troisième temps, elle a pris réception de l'ouvrage (octobre 1995).

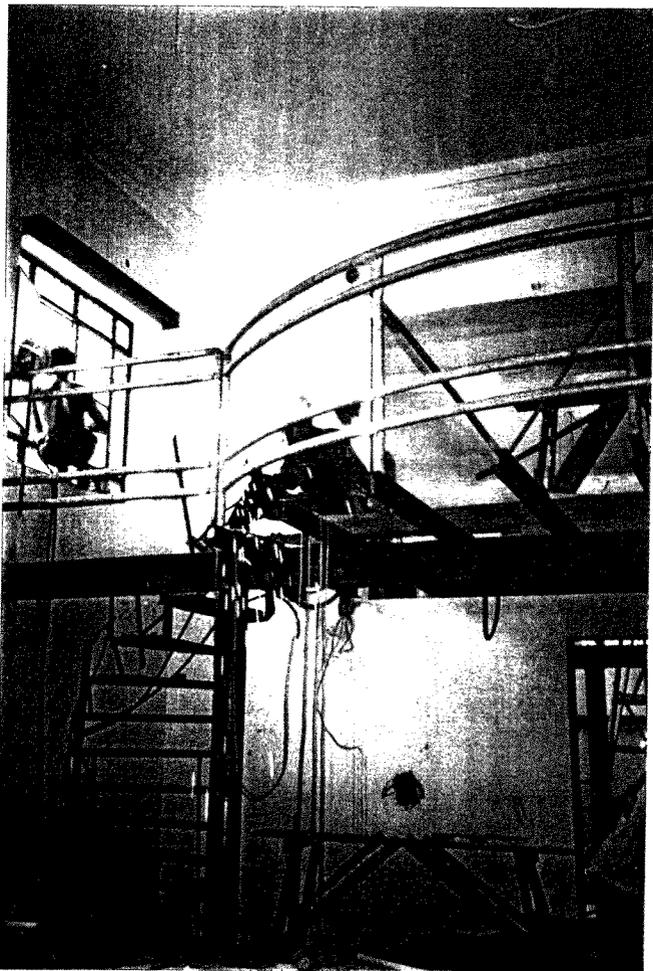
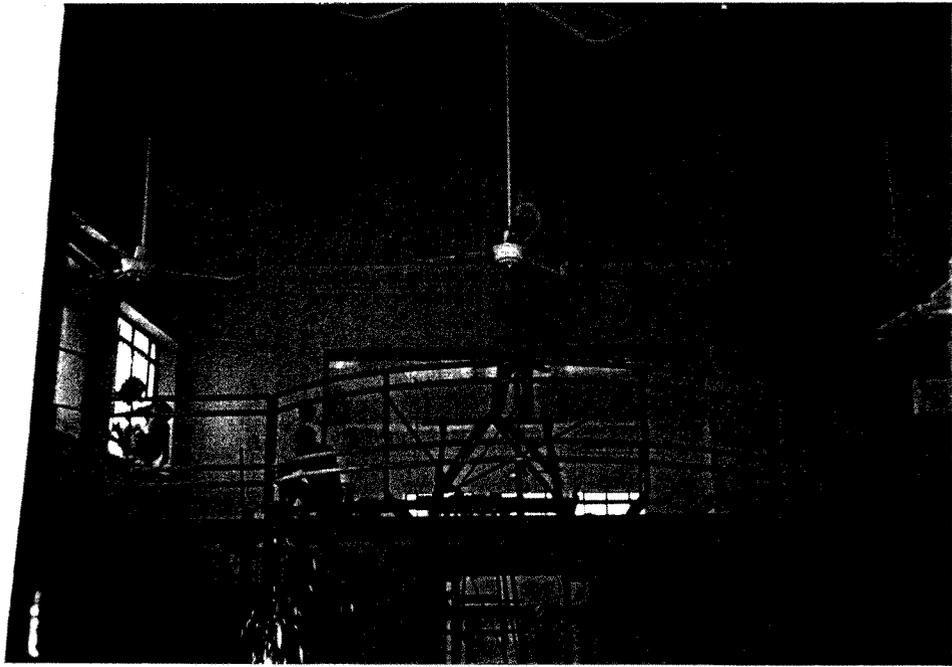
B. REHABILITATION ET CONVERSION DU BATIMENT.

I. DEFINITION D'UN PROJET ARCHITECTURAL ET SUIVI DU CHANTIER.

a) Choix de l'architecte en fonction de la programmation et sélection des entreprises.

A l'expertise qualitative et quantitative des collections a succédé une démarche de programmation des travaux de réhabilitation tenant compte des impératifs bibliothéconomiques. Madame Pasquel-Rageau et Monsieur Liabastre ont défini en concertation avec le maître d'ouvrage, à savoir l'Ambassade de France, des objectifs généraux : emploi de l'enveloppe budgétaire et calendrier prédéterminé par la volonté d'ouvrir le nouveau département en décembre 1995 par l'inauguration d'une exposition.

Ensuite, les potentialités du bâtiment existant et du site ont été analysées. Le principe d'un magasin fermé a été approuvé en concertation avec la partie cambodgienne et décidé pour cette partie ancienne de la B.N.C. En outre, il a fallu composer avec les attentes des autorités de tutelle cambodgiennes et françaises aux yeux desquelles le projet de la B.N.C. revêt un fort enjeu symbolique.



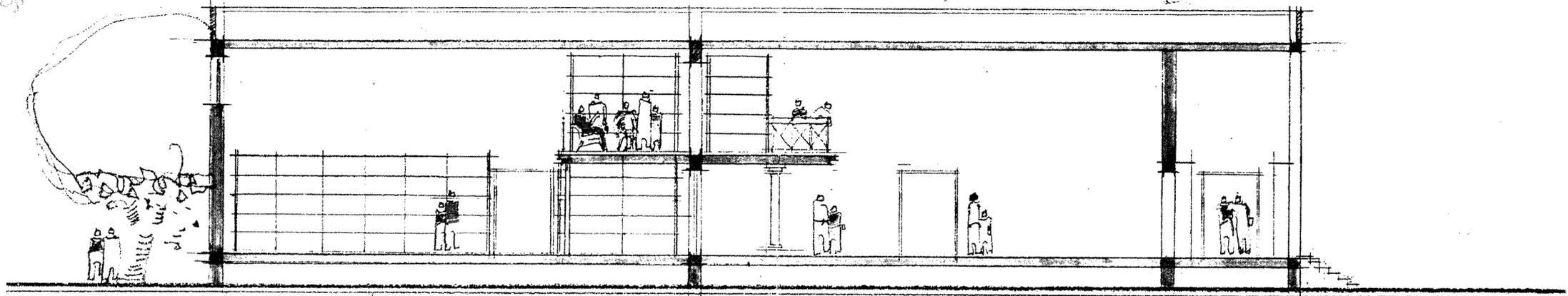
Construction de la mezzanine (septembre 1995)

Le programme ainsi établi par synthèse des différents éléments (espaces disponibles, fonctionnement, contraintes architecturales, articulation avec les autres sections de la bibliothèque, aspects diplomatiques...) a enfin été présenté aux différents concepteurs (architectes et entreprises maîtres d'oeuvre) qui ont chacune soumis un projet dans le cadre d'un appel d'offre. Sur les trois cabinets en compétition, celui de M. Sophean Phuoeng, architecte D.P.L.G. formé en France et spécialisé dans la réhabilitation des monuments historiques (il a dirigé entre autres la restauration Pavillon Napoléon III au Palais Royal de Phnom-Penh), a été reconnu comme adéquat au programme et sélectionné par le comité franco-cambodgien le 20 juillet 1995. L'architecte a ensuite mis en compétition trois entreprises, dont l'une a été sélectionnée par le comité mixte.

Le projet issu finalement des renégociations allie le souci d'offrir un service modernisé aux chercheurs et aux bibliothécaires, dans le cadre d'un département spécialisé, au respect de l'épaisseur historique et de l'esprit des lieux. Le projet s'est néanmoins avéré évolutif : l'aménagement intérieur notamment a subi les transformations nécessaires au fur et à mesure que les besoins du personnel étaient mis au jour.

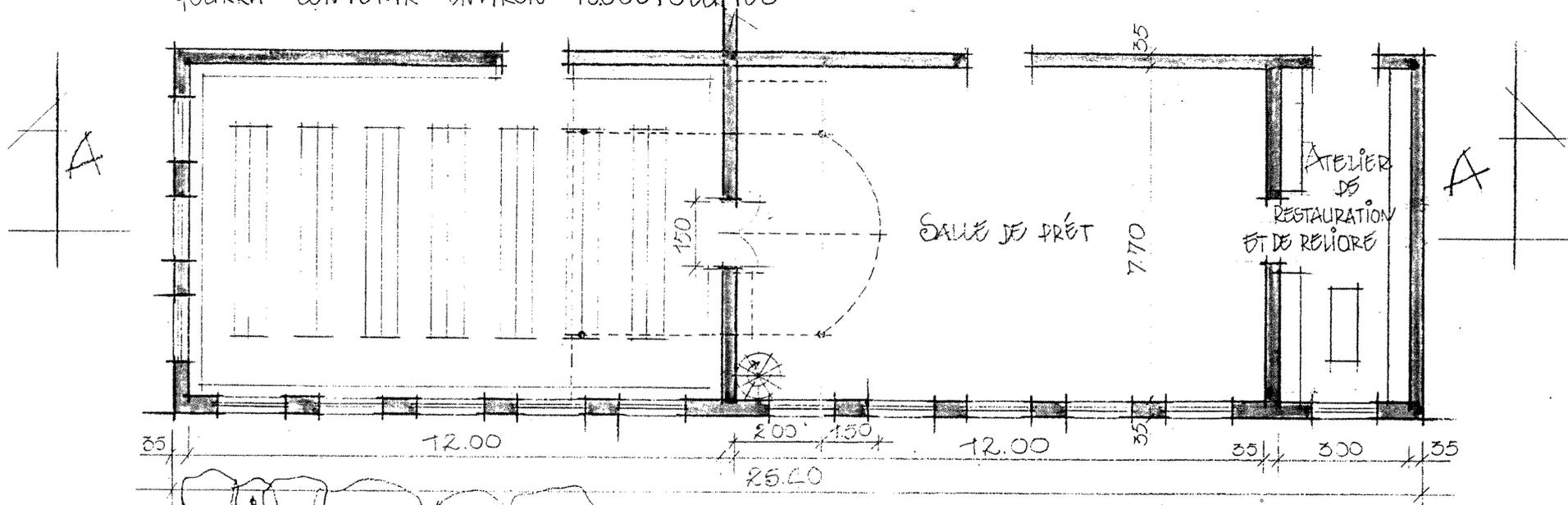
L'aile ouest de la B.N.C. a été défini comme un espace tourné vers la recherche et la conservation. La salle de lecture a été conçue comme un espace clair, aéré, lisible dès l'entrée qui se fera par la salle de lecture du fonds contemporain. Une mezzanine surplombe la salle de consultation et le magasin - l'accès n'étant possible qu'à partir d'un escalier en colimaçon situé dans la salle de consultation - établissant ainsi un lien entre les "coulisses" de la bibliothèque et le public. La liaison entre les salles se fait de manière horizontale.

92A



COUPE SCHEMATIQUE A-A échelle 1:100

SUIVANT LE CONSEIL DU SPÉCIALISTE DE LA STRUCTURE ET DE LA DISPOSITION DES OUVRAGES, CE PROJET POURRA CONTENIR ENVIRON 18000 VOLUMÈS



PLAN échelle 1:100 *projet*

Des réunions de chantier ont eu lieu une fois par semaine durant toute la durée des travaux (1er septembre-19 octobre) en présence des membres de la commission mixte franco-cambodgienne désigné à cet effet au moment du choix de l'architecte. Il a été décidé entre autres de commencer les travaux par les pièces devant abriter l'atelier de reliure et restauration d'une part, le magasin d'autre part afin que le travail interne sur les collections puissent démarrer en attendant la réunion de financements complémentaires pour la salle de consultation, financements qui ont été finalement réunies permettant ainsi la réhabilitation et l'ameublement intégral de l'aile ouest.

La levée des réserves et la réception des travaux ont pu avoir lieu le 19 octobre en présence de l'architecte, de l'entrepreneur, du représentant de l'Ambassade, du directeur de la B.N.C. et de Madame pasquel-Rageau. Des retouches ont du être apportées à la menuiserie ce qui a retardé d'autant le réemménagement des ouvrages.

b) Le mobilier.

En ce qui concerne les dimensions et l'implantation du mobilier dans les magasins, le programme s'est inspiré des prescriptions techniques utilisées dans les bibliothèques françaises. Le magasin fermé a été équipé partiellement avec les étagères anciennes dessinées par Paul Boudet et constuites dans un bois précieux resté en parfait état. Des étagères nouvelles ont été construites sur le même modèle par des artisans locaux en bois rouge cambodgien imputrescible. Les étagères sont hautes d'environ 2,20 mètres, comportent de 5 à 7 tablettes par hauteur de rayonnage. Un escabeau roulant et plusieurs chariot en bois ont été prévus pour le confort des magasiniers. Les allées de

circulation entre les étagères sont larges d'environ 0,80 mètre pour permettre le passage des chariots.

La salle de consultation et de références comporte une vingtaine de places de travail d'environ 0,90 mètre de long et 0,60 mètre de large soit 1,25 à 1,35 m² par lecteurs. Elle comprend des étagères vitrées mais fermées permettant un accès semi-direct pour les ouvrages et les périodiques en khmer antérieurs à 1960 qui doivent être protégés de manipulation intempestive. La salle de consultation comprend aussi des étagères ouvertes renfermant les usuels courants, bibliographies et encyclopédies, soit environ 100 mètres linéaires. Une banque d'information et de dépôt des demandes a été prévue, ainsi qu'un fichier papier qui servira à la consultation du futur catalogue tant que les problèmes d'alimentation de la B.N.C. en électricité n'auront pas été résolus.

La mezzanine est équipée de 46 mètres linéaires de rayonnages vitrés et fermés destinés à recevoir les monographies en khmer, de petites tables de lecture et deux postes de consultation de microformes.

c) L'équipement.

Il est prévu d'équiper dès 1996 la salle de consultation de deux appareils récents de lecture de microformes.

Avec l'aide de l'Ambassade de France, une salle d'informatique avait d'ores et déjà été réhabilitée et inaugurée en janvier 1995 dans l'aile est de la B.N.C.. Elle comprend quatre micro-ordinateurs permettant le traitement de documents en caractères latins et en caractères khmers. Un de ces micro-ordinateurs est actuellement utilisé pour la saisie des bribes restantes du catalogue du fonds de la Bibliothèque à des fins de



L'atelier de reliure et de restauration (octobre 1995)

comparaison avec l'inventaire en cours de réalisation. Un second ordinateur est consacré à la saisie de l'inventaire sur un logiciel fourni par l'AUPELF-UREF qui permettra la réalisation à terme d'un CD-ROM. A court terme, le transfert de ces deux ordinateurs dans l'aile ouest pourrait être imaginé. Enfin, l'ensemble de l'aile ouest a été équipé de climatiseurs et de ventilateurs au fonctionnement modulable afin de garantir une certaine constance de la température.

L'aménagement intérieur doit faire l'objet de la plus grande attention dans la mesure où il conditionne le confort des lecteurs et du personnel. Les recommandations et prescriptions techniques en usage dans les pays développés ont été respectées. Il serait dangereux de les revoir à la baisse, contribuant ainsi à perpétuer des équipements incapables de prendre en compte les enjeux actuels de la formation dans les pays en voie de développement.

II. CREATION D'UN DEPARTEMENT PATRIMONIAL.

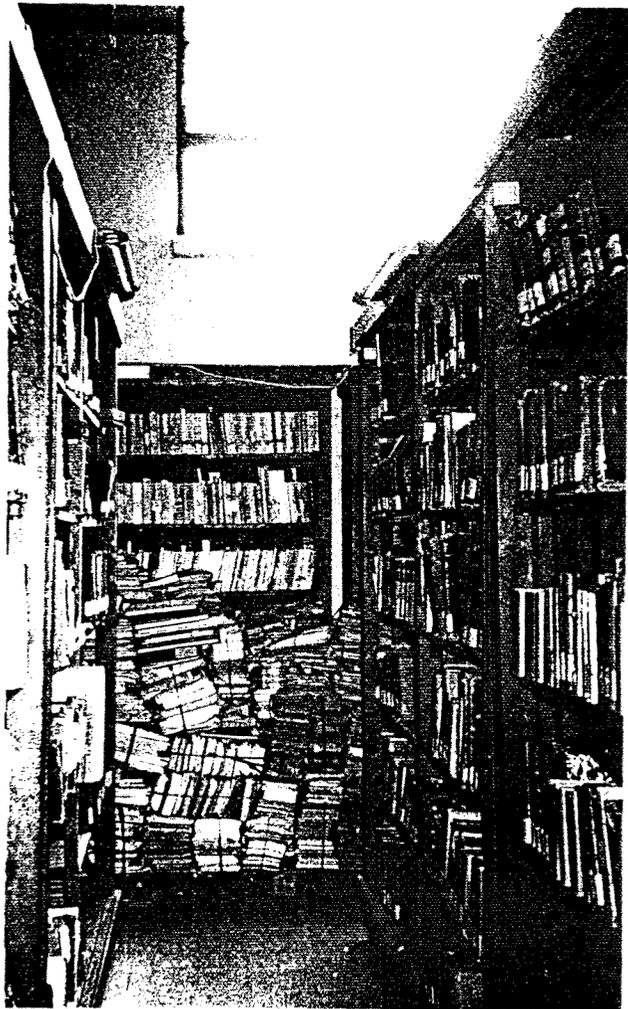
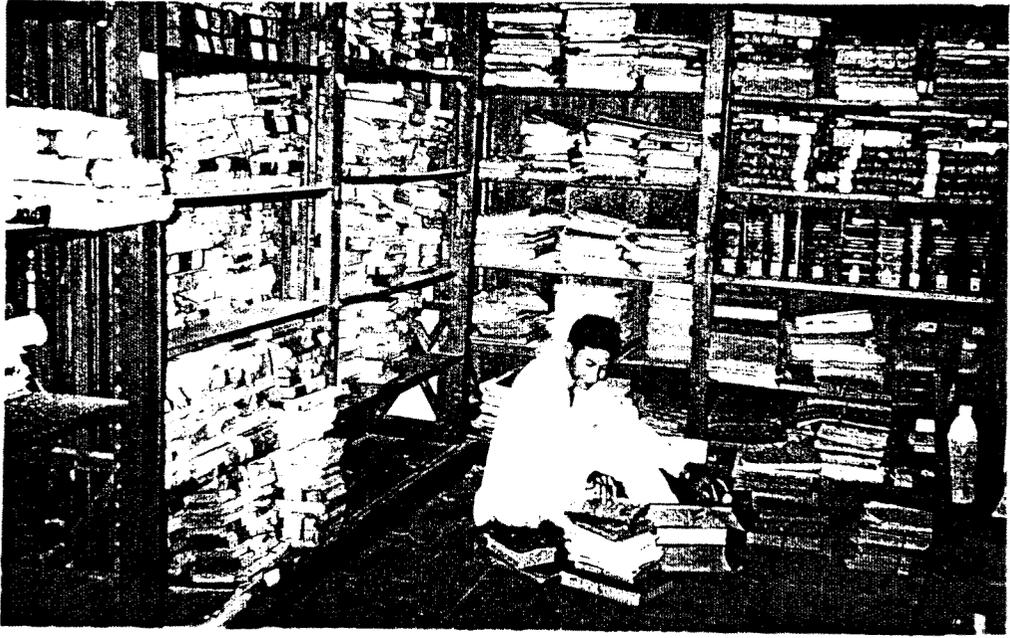
a) Remise en état des collections : l'atelier de reliure et de restauration.

Un atelier de reliure et de restauration livré par la France au début de l'année 1995 a pu être installé dans l'une des pièces de l'aile rénovée et mis en service le 15 octobre 1995. Cet atelier a coûté 70000 francs et comprend les instruments et les fournitures nécessaires au démarrage des opérations de remise en état physique des collections : massicot, plioirs, compas, cisaille, établi en hêtre, presse à percussion, pierre à parer (cf. en annexe la liste des instruments fournis par la firme Rougier et Plé).

Le fonds patrimonial de la B.N.C. est constitué essentiellement de livres fabriqués à l'époque industrielle. Il n'en ont pas moins droit à être restauré avec conscience. La notion de fonds patrimonial en effet est fonction des objectifs que se fixe la Bibliothèque. Face à l'ampleur de la tâche, la plupart des livres ayant été endommagés, il est particulièrement urgent de déterminer des priorités (quelle partie du fonds traiter en premier) et des choix techniques (restaurer ou mettre en état de conservation ?). Les missions croisées (respectivement du 5 au 20 octobre et du 15 au 20 octobre 1995) de Messieurs Marc Vergne, relieur et restaurateur au centre de conservation de la B.N.F. de Sablé-sur-Sarthe et Jean-Marie Arnoult, inspecteur général des bibliothèques ont permis d'établir un plan de restauration avec des échéances à court et à moyen terme. Le repérage des fournitures nécessaires au fonctionnement et disponibles localement a été entamé. L'atelier pourrait également être un lieu d'observation privilégié des caractéristiques physiques de l'édition indochinoise : conservation des divers types de papier fabriqué localement par exemple. A l'inverse, la réaction des livres fabriqués en France et soumis à des conditions climatiques particulières pourrait être étudiée. L'absence apparente de champignons sur les ouvrages malgré une forte chaleur et une humidité relative importante est surprenante.

b) Inventaire, catalogage et classification du fonds.

L'inventaire du fonds, entrepris en août 1995, se poursuit sur un logiciel informatique qui devrait permettre ultérieurement la récupération de notices et le catalogage. Les livres regroupés par matières et par zones géographiques se verront attribuer un numéro d'ordre consécutif en guise de côte ce qui facilitera la tâche des magasiniers qui ne savent pas tous lire le français. Le logiciel CDS-ISIS est implanté à la B.N.C. depuis 1991 mais n'a jusqu'ici servi qu'à la confection d'un petit nombre de notices en langue anglaise. L'absence de maîtrise du français et des règles du catalogage par la



Inventaire des collections (septembre 1995)

majorité du personnel ajoutée à l'inexistence d'un logiciel multi-écritures capables de gérer le khmer et le français ont fait préférer l'adoption d'un logiciel de maniement simple qui permettra grâce à la constitution d'un inventaire de mettre rapidement à disposition des lecteurs une partie du fonds.

D'autre part, les lacunes de la collection doivent être comblées par la fourniture de documents sur ce type de support par des bibliothèques et institutions étrangères, françaises notamment. Le principe de la récupération de notices en langue française à partir de la conversion rétrospective du catalogue des imprimés de la B.N.F. a été envisagé. Il sera précisé lors de la mission à Phnom-Penh d'un représentant de la B.N.F., sans doute en 1996.

c) Implantation des collections dans l'aile réhabilitée.

Une seconde estimation quantitative du fonds, effectuée par nos soins en Octobre 1995 sur la base de calcul de 35 volumes au mètre linéaire, a abouti aux mêmes chiffres que la précédente en juillet 1995 : environ 20000 documents sur 450 mètres linéaires . Le but de cette seconde estimation était d'établir le métrage linéaire par matières et par type de documents (monographies ou périodiques) afin de prévoir un plan d'implantation des documents dans le magasin réhabilité et meublé selon un classement par matières inspirés de la classification Dewey adaptée toutefois aux spécificités du fonds grâce à l'ajout des catégories géographiques "Indochine", "Colonies" et "Asie" elles-mêmes subdivisées par matières. Cette seconde évaluation a permis de moduler les capacités de rangement des étagères par l'ajout de tablettes supplémentaires.

Les collections supposées devant être les plus consultées (Cambodge, ouvrages sur l'Indochine, l'Asie et les colonies...) ainsi que les documents les plus volumineux (périodiques) ont été placées près de la porte d'accès à la salle de consultation.

III. FORMATION DU PERSONNEL.

a) Plan de formation.

Les lecteurs et chercheurs amenés à fréquenter le département patrimonial devraient requérir une aide plus pointue de la part du personnel de la B.N.C. Une formation du personnel à la Bibliographie indochinoise doit donc être envisagée. L'amélioration des compétences linguistiques en français est également un objectif primordial. Depuis mars 1993, des cours hebdomadaires de français ont été dispensés dans les locaux mêmes de la B.N.C. par un professeur détaché du Centre Culturel Français. Depuis l'ouverture du Centre de Coopération Linguistique Français en 1994, tous les membres du personnel sont invités à suivre gratuitement des cours de perfectionnement en français. Naturellement, la formation à la bibliothéconomie et à la préservation du patrimoine écrit devrait être privilégiée. Néanmoins, le déficit en culture générale d'une partie du personnel, dont le cours des études a été bouleversé durant la période du pouvoir des khmers rouges, représente un obstacle que l'on ne peut passer sous silence. L'actuel directeur de la Bibliothèque avait 19 ans en 1979. Lorsqu'il a commencé à travailler à la Bibliothèque en 1979, il était titulaire du seul baccalauréat. La programmation du fonctionnement futur de ce département patrimonial a du tenir compte de ces facteurs humains.

b) Stages à l'étranger.

Un des membres du personnel, Madame Mao Tach, a effectué un stage d'une durée de six mois au centre de conservation de la Bibliothèque Nationale de France à Sablé-sur-Sarthe où elle a appris la reliure et des rudiments de restauration. Cette personne a été choisie en fonction de sa bonne connaissance de la langue française et de sa forte motivation. Elle a été nommée en octobre 1995 responsable de l'atelier de reliure nouvellement installée par le directeur de la B.N.C.

De juin à Octobre 1994, le directeur de la B.N.C, Monsieur He Hin, a suivi un stage encadré par la Bibliothèque Nationale de France qui lui a aussi permis de visiter toutes les bibliothèques parisiennes possédant des fonds concernant le Cambodge.

c) Formation *in situ*.

L'analyse des défauts d'une bibliothèques en terme d'architecture ou d'équipement est relativement aisée. Il est beaucoup plus difficile de faire objectivement l'analyse des défauts dans le fonctionnement et dans l'organisation du travail du personnel d'autant plus que celui-ci a été soumis à un mode de gestion de type communiste à l'époque vietnamienne, puis confronté aux objectifs souvent plus politiques que bibliothéconomiques de l'ensemble des experts et volontaires étrangers.

Dans le cadre du projet de réhabilitation du fonds patrimonial de la B.N.C., une partie du personnel francophone et anglophone, y compris le personnel destiné à devenir les techniciens et magasiniers du département patrimonial a été formé à la programmation qualitative c'est-à-dire :

- la description des services à offrir au public dans le bâtiment réaménagé.

- le mode de communication et de conservation des documents.
- le travail interne sur les collections et la gestion du département.

Cette analyse doit aboutir à la rédaction d'un règlement intérieur concernant le département patrimonial qui sera soumis à l'approbation du Directeur du livre.

IV. DEFINITION DU ROLE DE LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE.

a) Restauration de la fonction patrimoniale de la B.N.C.

Lors de la première session de la commission mixte franco-cambodgienne de coopération culturelle, scientifique et technique (tenu à Phnom-Penh du 12 au 14 avril 1995), les deux parties ont insisté sur la nécessaire restauration de la fonction académique de la Bibliothèque nationale et de son rôle patrimonial. La partie cambodgienne a fait part de son objectif de mettre en place une bibliothèque-musée dans chaque province afin de revivifier la culture khmère et de stimuler la lecture dans l'ensemble de la population. Cet objectif est révélateur du lien étroit qui semble être fait par la Cambodge entre la Bibliothèque Nationale et un réseau de relais provinciaux sans préjuger en rien cependant de la structure future - centralisée ou décentralisée - du réseau des bibliothèques pour le moment inexistant.

La B.N.C. ne pourra recouvrer pleinement ses fonctions académiques et patrimoniales tant qu'elle sera obligé de pallier la quasi inexistence d'équipement de lecture publique. Les signes d'espoir toutefois ne manquent pas. Depuis le mois

d'Octobre 1995, un bibliobus offert par la France grâce à l'action de la Direction du Livre et de la Lecture du ministère de la culture français circule dans les quartiers défavorisés et banlieues de la Capitale desservant surtout un public d'enfants mais aussi d'adultes et d'adolescents. Ce bibliobus, rattaché à la Direction du Livre et de la Lecture cambodgienne, est géré et animé par un personnel exclusivement cambodgien. Il rend patent par son succès même la nécessité de diffuser des ouvrages de vulgarisation en français et en khmer par l'intermédiaire de bibliothèques de proximité.

Par ailleurs, huit centres de documentations spécialisées ont déjà été installés par la France dans certains ministères, dotés de documentation et informatisés. Quant aux bibliothèques universitaires, elles restent dans un état précaire, ce qui explique en partie la forte proportion de jeunes étudiants parmi le public de la B.N.C. L'aide française ne pouvant subvenir seule à tous ces besoins, il serait souhaitable, suivant en cela les recommandations énoncées dans le rapport d'Axel Plathe, de coordonner les différentes aides internationales, de continuer à sensibiliser l'opinion cambodgienne aux problèmes de la documentation d'autre part, et surtout de structurer fortement les institutions en charge de cette politique telle que la Direction du Livre cambodgienne. Cette dernière en effet n'a pas d'organigrammes et les fonctionnaires n'ont pas véritablement de statuts par lequel des grades et des fonctions seraient définies. Une association de bibliothécaires cambodgien est en constitution sous l'impulsion de nombreux volontaires d'origine australienne, américaine et anglaise, séjournant dans les institutions de Phnom-Penh.

b) Problème du dépôt légal.

Aujourd'hui, les rôles respectifs de la B.N.C. et des Archives Nationales, réunies dans une même direction à l'époque coloniale et ensuite jusqu'à 1985, ne sont pas clairement délimités. La convention du 11 Mai 1995 entre l'Ambassade de France et le Ministère de la Culture et des Beaux-Arts cambodgiens comprend une demande explicite d'aide à l'élaboration d'un projet de loi sur le dépôt légal. Un premier projet élaboré par un juriste français sur le modèle de la loi française réformée en 1993 (cf. décret n° 93-1429 du 31 décembre 1993 relatif au dépôt légal) a été soumis au Ministre de la Culture cambodgien en 1995. L'article 5 de ce projet de loi stipule que la Bibliothèque Nationale d'une part, le service chargé du dépôt légal du Ministère de l'Intérieur d'autre part sont les deux organismes dépositaires responsables du dépôt légal qu'ils gèrent pour le compte de l'Etat dans des conditions déterminées par décret. A ce jour, cette loi n'a pas été présentée devant le Parlement.

Un premier projet de loi inspiré de la loi sur le copyright anglo-saxon n'a pas été non plus adopté probablement parce qu'il s'éloignait trop de la tradition instaurée depuis la création du dépôt légal de l'Indochine en 1922. Un nouveau régime du dépôt légal en Indochine avait été mis en vigueur par le décret du 9 Mai 1944 et les arrêtés du 98 Janvier 1945. Après l'indépendance, la loi du 28 mars 1956 fixant le régime du dépôt légal dans le Royaume du Cambodge s'inspirait fortement du modèle français : les articles 5 et 8 de cette loi prévoyaient le dépôt légal de l'imprimeur et de l'éditeur à la régie du dépôt légal de la Bibliothèque Nationale de Phnom-Penh.

Pour comprendre l'enjeu que représente pour la B.N.C. l'adoption d'une loi sur le dépôt légal, il convient de rappeler les objectifs de l'obligation de dépôt tels qu'ils sont compris par la législation française :

- assurer la collecte et la conservation des documents concernés pour préserver le patrimoine culturel de la Nation dans ses différentes expressions,
- permettre la constitution et la diffusion de bibliographies nationales pour l'ensemble de ces documents,

- permettre leur mise à disposition du public pour consultation dans le respect des règles de la propriété intellectuelle et des secrets protégés par la loi,
- assurer l'information des autorités de l'Etat.

Dans un pays en reconstruction comme la Cambodge, l'adoption d'une telle loi pourrait avoir comme préalable le recensement des producteurs, imprimeurs et éditeurs en activité ainsi qu'une réflexion sur les modalités de collecte et d'application.

c) Insertion de la B.N.C. dans un réseau de bibliothèques et rayonnement du département patrimonial.

Actuellement la B.N.C. n'entretient pas de véritables relations internationales sinon celles basées sur l'assistance et les dons de livres décidés unilatéralement qui représentent le seul mode d'acquisition possible (la B.N.C. dispose d'un budget annuel de 100 dollars). Il serait souhaitable qu'une ou plusieurs institutions françaises ou étrangères dotées de fonds intéressant le Cambodge assure un suivi à long terme du projet.

Dans un premier temps, le rayonnement du fonds récemment réhabilités devrait s'exercer en direction des autres pays de la zone, ainsi qu'auprès des chercheurs français ou franco-cambodgiens qui devraient trouver là matière à des recherches originales sur

l'histoire du livre et des bibliothèques ainsi que, d'une manière plus large, sur l'histoire culturelle du Cambodge contemporain.

CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES.

La réhabilitation du fonds ancien de la B.N.C. et la création d'un département patrimonial est encore loin d'être achevée. Il faudra encore plusieurs mois de travail pour achever l'inventaire, le catalogage et la restauration de collections qui représentent près de quarante ans d'acquisition. Cependant, une structure commence à se dessiner permettant d'orienter le travail interne et de planifier la formation du personnel en fonction d'objectifs concrets. Les missions de la Bibliothèque se sont diversifiées. En outre, le caractère "visible" des travaux a suscité plusieurs articles dans la presse locale en langue française et anglaise, ainsi qu'un reportage sur une chaîne de télévision khmère ce qui ne peut que contribuer à la prise de conscience des responsables locaux.

La mise en route d'un tel projet à la fois modeste, par l'importance numérique du fonds, et ambitieux, par le projet intellectuel qui le sous-tend, représente presque une gageure et nécessite un sens constant de l'adaptation. Elle va à l'encontre des clichés misérabilistes voire condescendants présentant le Cambodge comme une nation martyrisée ou comme un royaume d'opérette. Il ne s'agit certes pas d'un "cas d'école". En effet, il a fallu convaincre maints responsables, cambodgiens comme français, de la qualité et de la spécificité de ce qui n'était après tout qu'une bibliothèque provinciale de l'ancienne "Union Indochinoise" française.

Loin de pouvoir être assimilé aux collections d'une bibliothèque municipale française, le fond patrimonial de la B.N.C. est à lire dans un contexte historique et anthropologique spécifiquement cambodgien. L'imprimerie et la commercialisation du livre imprimé ont été introduites en Indochine à la fin du siècle dernier seulement. Cette présence du livre imprimé, sans précédent dans la région, a pris un caractère massif dans l'entre-deux-guerres. L'apparition de ces "incunables" indochinois et leur diffusion à travers des bibliothèques ouvertes à tous a joué un rôle certain dans l'infléchissement des modes de pensées et des arts de faire par rapport à la tradition. Il n'est que de rappeler la relation entre l'histoire des bibliothèques du Cambodge, Bibliothèque Centrale de Phnom-Penh mais aussi Institut Bouddhique, et l'émergence d'un nationalisme cambodgien. Après la tentative par les khmers rouges d'anéantissement des intellectuels mais aussi des savoirs ancestraux transmis en grande partie oralement, ce patrimoine écrit n'a fait que gagner en valeur : telle technique de l'architecture khmère traditionnelles, telle recette de pharmacopée ont pu être sauvées de l'oubli, transmises et parfois réintroduites, uniquement grâce à l'imprimé. La faune, la flore et les ressources agricoles du pays, dont l'écologie est actuellement menacée, ont été recensés, étudiés et publiés par les savants, ingénieurs ou administrateurs coloniaux pour n'évoquer que les aspects scientifiques et techniques du fonds. La juridiction coutumière et la littérature traditionnelle sont également un des points à mettre en valeur et à proposer à l'attention des chercheurs. A cet égard, la réhabilitation du fonds ancien de la Bibliothèque nationale du Cambodge pourrait être considérée comme le corollaire de l'entreprise de microfilmage, de reconditionnement et d'étude des manuscrits du cambodge par l'Ecole Française d'Extrême-Orient. L'une et l'autre opérations n'ont pu voir le jour que grâce à l'appui et à l'intérêt réitéré du gouvernement cambodgien. Elles ont pour but de donner aux Cambodgiens les moyens de retrouver leurs racines et de réinvestir leur patrimoine écrit.

BIBLIOGRAPHIE

ARNOULT, Jean-Marie, DESCHAUX, Jocelyne et LABARRE, Albert dir. La restauration des livres manuscrits et imprimés. Paris : Bibliothèque Nationale-Direction du Livre et de la Lecture, 1992.

BARRIT, Marjorie et BARTLETT, Nancy. *The preservation of books and manuscripts in Cambodia*. American archivist, vol. 53, spring 1990, pp.282-297.

BISBROUCK, Marie-Françoise, RENOULT, Daniel dir. Construire une bibliothèque universitaire. Paris : Cercle de la Librairie, 1993.

BOUDET, Paul. Rapport sur la direction des Archives et des Bibliothèques, 1931-1932. Hanoi : I.D.E.O., 1933.

CHEPESIUK, Ron. *Cambodia Libraries in crisis : the Cornell university preserves a heritage*. Wilson Library Bulletin, january 1992, pp. 31-33.

DANSET, Françoise. *Lire au Cambodge*. Bulletin de l'A.B.E., n°645, 4ème trimestre 1994., pp. 505-508.

EBIHARA, May M., MOTLAND, Carol A. et LEDGERWOOD, Judy. Cambodian culture since 1975. Ithaca and London : Cornell University Press, 1994.

FEDERATION FRANCAISE DE COOPERATION ENTRE BIBLIOTHEQUES. Les bibliothèques au Cambodge. Compte rendu du séminaire Asie du Sud-Est, 12 décembre 1994. Paris : F.F.C.B., 1994.

JARVIS, Helen. *Report on a visit to Kampuchea in 1987*. International Library Review n° 21, 1989, pp. 387-393

- *Restoring the bibliographic heritage of Vietnam and Cambodia*. I.C.B.C., vol. 22, n°3, juillet-septembre 1993, pp. 42-45.

- *The National Library of Cambodia : surviving seventy years of drastic socio-economic impact*. Ninth Congress of Southeast Asian Librarians (Bangkok, 2-6 May 1993) 13 p.

KING, Hoc Dy. Ecrivains et expressions littéraires du Cambodge au XXème siècle. Paris : L'Harmattan, 1993.

LINE, Maurice B. *La bibliothèque nationale et les besoins en information : les diverses réponses qui peuvent leur être apportées et, en particulier du rôle des bibliothèques nationales*. IFLA general conference and council meeting (Paris, 1989) 16 p.

MINISTERE DE LA CULTURE. Direction de l'administration générale, sous-direction des affaires juridiques. La réforme du dépôt légal. Paris : Centre de documentation juridique et administrative., 1993.

PASQUEL-RAGEAU, Christiane. *Les bibliothèques françaises d' l'Indochine*. In : Histoire des bibliothèques françaises, tome IV. Paris : Cercle de la Librairie, 1993.

Institutions coloniales, recherche scientifique et histoire de la bibliographie de l'Indochine : le cas du Vietnam. Conférence Euroviet (Aix en Provence, mai 1995).

PLATHE, Axel . Library development in Cambodia. Paris : U.N.E.S.C.O., 1993

POMONTI, Jean-Claude. *Les neuf dixième du patrimoine littéraire khmer ont été détruits par la guerre*. In : Le Monde, 20 octobre 1993.

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS.	p. 2
INTRODUCTION.	p. 3
A. NAISSANCE DU PROJET.	p. 6
I. LE CONTEXTE HISTORIQUE.	p.6
a) <u>La Bibliothèque Centrale du Cambodge (1922-1953).</u>	p.6
b) <u>La Bibliothèque Nationale du Cambodge (1953-....).</u>	p.8
II. L'ENVIRONNEMENT DIPLOMATIQUE.	p.9
a) <u>La politique de la france au Cambodge dans le domaine de la documentation et des bibliothèques.</u>	p.10
b) <u>La politique du gouvernement cambodgien dans le domaine du patrimoine écrit.</u>	p.11
c) <u>Le rôle des experts étrangers à la B.N.C.</u>	p.13
III. L'EXPERTISE ET LA PROGRAMMATION.	p. 14
a) <u>Analyse de l'existant : origine des collections et présentation du fonctionnement actuel.</u>	p. 14

b) Expertise des collections et proposition de départementalisation de la B.N.C. p. 15

c) Elaboration d'un programme de travail pour la première tranche des travaux (juin à décembre 1995). p. 18

B. REHABILITATION ET CONVERSION DU BATIMENT. p. 19

I. DEFINITION DU PROJET ARCHITECTURAL ET SUIVI DU CHANTIER. p.19

a) Choix de l'architecte en fonction du programme et sélection des entreprises. p. 19

b) Le mobilier. p. 21

c) L'équipement. p. 22

II. CREATION D'UN DEPARTEMENT PATRIMONIAL. p. 23

a) Remise en état des collections : l'atelier de reliure et de restauration. p. 23

b) Inventaire, catalogage et classification. p. 25

c) Classification des collections et implantation dans l'aile réhabilitée. p. 25

III. FORMATION DU PERSONNEL. p. 26

a) Plan de formation. p. 26

b) Stages à l'étranger. p. 27

c) Formation *in situ*. p. 27

IV. DEFINITION DU ROLE DE LA B.N.C. p. 28

a) Restauration de la fonction patrimoniale de la B.N.C. p. 28

b) <u>Problème du dépôt légal.</u>	p.30
c) <u>Insertion de la B.N.C. dans un réseau et rayonnement du département patrimonial.</u>	p. 31
CONCLUSION.	p. 32
BIBLIOGRAPHIE.	p.34
TABLE DES MATIERES.	p. 37



